



PV de l'Assemblée générale ordinaire du samedi 19 juin 2021 à 11h00 – Salle de Bahyse IV Blonay

1. Signature de la liste de présence

Elle est signée par 33 personnes

2. Adoption de l'ordre du jour

L'ordre du jour est adopté à l'unanimité

3. Adoption du procès-verbal de l'AG du 30 juin 2020

Le procès-verbal est adopté à l'unanimité

4. Rapports de la saison 2020/2021

Du président :

Est heureux de pouvoir tenir cette AG en direct et non virtuellement.

Quelques équipes disputent des matchs aujourd'hui d'où l'absence de certains coachs.

Comme déjà évoqué lors de l'AG 2020, rappelle des valeurs du club, qui reste un club formateur avec une structure de bénévoles à renouveler d'année en année.

260 membres actifs, chiffre record pour le club. 35 entraîneurs et assistants qui s'impliquent. Le montage de la saison s'est effectué sous l'égide de M. Nathan Zana avant l'arrêt abrupt dû, une fois encore, à la lutte contre la pandémie COVID-19.

5. Rapport et présentation des comptes de la saison 2019/2020

M. Volker Tiemann présente les comptes 2019-2020 avec un résultat comptant un actif de CHF 11'135.80. Ce bilan positif est en grande partie dû aux aides exceptionnelles de la Confédération, du Fonds du sport et des communes de Blonay et St-Légier, entre autre.

Remboursement de Swissbasket et AVB quid. Les comptes n'étant pas encore bouclés nous n'avons pas connaissance des chiffres exacts pour des rétrocessions. A suivre une fois les décomptes finaux établis.

Le but est d'arriver à des comptes équilibrés.



Bilan (31 mai 2021)

ACTIF			PASSIF		
	2020/2021	2019/2020		2020/2021	2019/2020
Liquidités	66 405	17 353	Provision coupe Zana	19 777	-
Actif transitoire	-	1 500	Provision aide famille	2 150	-
Factures à encaisser	2 513	2 503	Passifs transitoires	14 577	10 838
Débiteurs généraux	-	10 760	Capital social	21 278	32 698
			Résultat de l'exercice	11 136	-11 420
Total Actif	68 918	32 116	Total Passif	68 918	32 116

6. Rapport des vérificateurs de comptes

Lecture et remise du rapport des vérificateurs de compte par Mme Véronique Poncioni, suite à la révision effectué le 11 juin 2021. La comptabilité et les comptes annuels sont déclarés conformes à la loi et aux statuts du Blonay Basket.

7. Adoption et décharge au comité pour sa gestion

La décharge pour les comptes est donnée au comité à l'unanimité.

8. Election comité

Démission de M. Nathan Zana de la CT en raison d'une grosse charge de travail avec la présidence du club de Vevey mais il reste le référant entre les deux clubs, il est remercié très chaleureusement, ainsi que M. Jean-Marc Spori et tous les membres des commissions technique et sponsoring, ainsi que M. Raphaël Fuhrer, Mmes Patricia Sava et Delphine Coquelle pour la gestion financière et M. Claude Nicolet et Mme Carole Schluchter Spori.

Ainsi que tous les membres du club et leurs familles, amis et connaissances qui ont pris part au concours Migros, ce qui a rapporté CHF 1'500.— au club, avec un total de 8000 bons récoltés, propulsant ainsi le club à la 5^{ème} place des clubs sur la Riviera et au 1^{er} rang des clubs de basket du canton de Vaud.



Sont élus par acclamation, M. Grégoire Amman qui reprend la direction technique et M. Yann Gehrig à la vice-présidence.

Le comité 2021/2022 se compose des personnes suivantes :

● Volker Tiemann,	Président
● Yann Gehrig,	Vice-président
● Patricia Sava,	Finances
● Carole Schluchter Spori,	Administration/Bulletin/Gestion cantine 1LNM
● Grégoire Ammann,	Direction commission technique
● Raphaël Fuhrer,	Responsable matériel, J&S, arbitres (+ mini), AVB
● Brendan Sherrard,	Responsable sponsoring
● Delphine Coquelle,	Comptabilité
● Michèle Regamey,	Exploitation cantine (licence)

Appui au comité

● Luciana Ravenel,	Responsable des licences et des OTR/OTN
● Nadir Moussaoui	Conventions entraîneurs
● Pierre-André et Sagrario Cavin	Coordination OTN/Cantine LNBF/Tournoi Molinari
● Livio Sava et Bernard de Mestral	Événements (broche-cantine tournoi Zana)
● Claude Nicolet	Événements et appuis ponctuels/Bulletin
● Laura Rentsch	Responsable organisation loto

Commission technique, avec comme membres

- Grégoire Ammann, Jean-Marc Spori, Christophe Mury, Sarah Cavin et Sylvie Frattino

Commission sponsoring, avec comme membres

- Pierre-André Cavin, Claude Nicolet, Bernard Degex, Brendan Sherrard et Yann Gehrig

Postes vacants à la CT et comité

- Membre de la CT « Jeunesse, mouvement masculin »
- Gestion cantine 1LNM

9. Nomination des nouveaux vérificateurs des comptes

M. Christophe Toluoso, M. Giuseppe Singarella et Mme Véronique Poncioni en qualité de suppléante.

10. Présentation budget 2021/2022

Du président :

Le budget 2021/2022 est estimé à CHF 256'000.-- avec 18 équipes. Les 3 équipes TRB étant dans le contingent du club de Vevey, chargé de leur gestion pour la saison 2021-2022.

But à atteindre : un solde positif.

Constat : stabilité et croissance au niveau du club.



Budget 2021/2022

	2020/2021	Budget 2021/2022
Produits		
Cotisations	95 031	101 000
Dons et sponsoring	32 264	40 000
Subventions / Indemnités	43 329	25 000
Recettes cantine	4 988	15 000
Coupe Zana	20 497	75 000
Total Produits	196 109	256 000
Charges		
Frais d'arbitrage	69 659	81 000
Matériel	25 812	22 000
Défraiements Entraîneurs	33 083	45 000
Amendes / Assurance / Frais bancaire	688	1 500
Frais informatiques + bulletin	1 385	6 500
Achats cantine	5 328	11 000
Coupe Zana	20 497	75 000
Geste Covid	15 000	
Divers/Déplacements/Location	13 521	14 000
Total Charges	184 973	256 000
Résultat	+ 11 136	0

Le budget, les comptes et le comité sont proposés en bloc à l'assemblée.

Ils sont acceptés à l'unanimité par acclamation.



11. Présentation de la saison 2021/2022

Commission technique :

Les partenariats continuent avec le club de Vevey avec son président M. Nathan Zanan et tout son staff qui reprennent la gestion des équipes TRB pour la saison 2021-2022, avec Les Jazzers de Montreux, sous l'égide de M. Laurent Molinari, ainsi qu'avec l'école Haut-Lac de St-Légier avec le mouvement féminin.

A développer le partenariat avec les établissements scolaires de Blonay-St-Légier et La Tour-de-Peilz.

Il relève la chance de pouvoir toujours bénéficier d'un bel élan de bénévoles, atout majeur pour la pérennité du club.

Le but de la commission technique est de définir les différentes équipes et championnats pour la nouvelle saison avec un accompagnement tout au long de la saison, y compris la planification des entraînements dans les différentes salles de gym.

Il y aura une nouvelle équipe de 1^{ère} ligue féminine à Blonay, de U12F et de U14F, avec un bel essor du mouvement féminin, une nouvelle équipe de U10M, deux équipes U12M, deux équipes U18M et éventuellement une équipe 3LM.

Une sélection a déjà été effectuée avec les joueurs du club, déterminant qui jouera dans le mouvement jeunesse et le mouvement TRB.

Idéalement les coaches devraient être accompagnés d'un assistant. Des entraîneurs professionnels se partageront la préparation des équipes TRB au sein du club de Vevey.

12. Comité et le futur du club

Une augmentation des cotisations est proposée selon le tableau comparatif ci-dessous.

ÂGE	ANNEES	COTIS	COTIS	LICENCES	TOTAL	= %	BERNEX	NYON	PULLY-LSNE	ULRB
		2020/2021	2021/2022			%	sans licence	sans licence	sans licence	sans licence
Ecole de Basket		200,00	200,00	0,00	200,00	0%		350.00	300.00	280.00
U10	2012	200,00	200,00	40,00	240,00	0%	320.00	550.00	390.00	
U12	2010	270,00	270,00	40,00	310,00	0%	320.00	550.00	390.00	360.00
U14	2008	350,00	390,00	70,00	460,00	11%	340.00	550.00	540.00	390.00
U14TRB	2008	450,00	650,00	70,00	720,00	44%		650.00		
U16	2006	375,00	415,00	100,00	515,00	10%	435.00	600.00	625.00	430.00
U16TRB	2006	475,00	675,00	100,00	775,00	42%		850.00	750.00	
U18	2004	400,00	440,00	110,00	550,00	10%	445.00	600.00	640.00	460.00



U18TRB	2004	500,00	700,00	110,00	810,00	40%	500.00	850.00	940.00	
U20	2001	400,00	470,00	170,00	650,00	17%				
LNBF		400,00	470,00	180,00	650,00	17%				
1LNM		400,00	470,00	180,00	650,00	17%	445.00	850.00		
1LNF		400,00	470,00	170,00	650,00	17%				
4LM / 3LM		400,00	470,00	170,00	650,00	17%		500.00		
Vétérans		100,00	150,00	0,00	150,00	50%				

M. Ludovic Simon ne comprend pas le bienfondé de cette augmentation, surtout après l'arrêt des compétitions cette saison, et plus particulièrement pour les équipes séniors, notamment la 4LM dont il fait partie.

M. Volker Tiemann comprend cette réaction et la frustration ressentie avec les restrictions qui ont été imposées par nos autorités fédérales et cantonales, mais rappelle que le club reste une association sportive sans but lucratif et qu'elle doit également faire face à des coûts de location de salle, de frais liés à l'octroi des licences et à l'inscription auprès de Swissbasket et de l'AVB afin de pouvoir évoluer dans les différents championnats et coupes, entre autre.

M. Grégoire Ammann se rallie à ces propos et bien que conscient que la situation ne plaide pas en faveur d'une augmentation, il relève également que le club est une société associative qui ne génère pas de bénéfice.

M. Nathan Zana ajoute à cela, que tous les coûts augmentent et ont une incidence sur les clubs.

D'autre part, il est attiré à l'attention des joueurs et des membres du club que toute implication engagée, durable et active tout au long de la saison, soit par l'adhésion à l'un ou l'autre des organismes du Comité, dans une ou l'autre des commissions, ou en qualité d'entraîneur ou assistant, d'arbitre ou lors des différents événements en offrant de leur temps, pourraient bénéficier d'un geste ou même d'une exemption de cotisation.

L'augmentation des cotisations telle que proposée, selon le tableau ci-dessus, est soumise au vote des membres.

Elle est acceptée à l'unanimité.

Rappel des événements à venir pour la saison 2021-2022 :

- Les 21 et 22 août 2021
- Le 27 août 2021
- Le 4 septembre 2021
- Du 10 au 13 septembre 2021
- Le 16 octobre 2021
- Le 11 décembre 2021
- Le 17 décembre 2021
- Février 2022
- Du 16 au 18 juin 2022
- camp féminin à Leysin
- repas de soutien
- broche d'ouverture de saison et basketon
- tournoi international « Coupe Zana »
- repas de remerciements pour les bénévoles
- tournoi Molinari suivi du Noël du club
- repas de remerciements staff technique
- loto (sous réserve d'un comité d'organisation)
- fêtes de Blonay



13. Propositions individuelles et divers

Pas de prise de parole.

Mot de la fin, par une citation de John F. Kennedy, Washington, 20 janvier 1961 :

*" and so my fellow Basketteurs: ne demande pas, ce que le BlonayBasket peut faire pour toi
- demande, ce que tu peux faire pour le BlonayBasket !"*

La séance est levée à 12h00.

Elle est suivie par un apéritif agrémenté d'une sangria offerte par le club, ainsi que du repas organisé avant le mini tournoi de nos écoles de basket et équipe U11.

CS/Juin 2021



NOUVELLES COTISATIONS POUR LA SAISON 2021-2022

CATÉGORIES, COTISATIONS ET LICENCES				
Catégorie d'âge	Naissance	Cotisations proposées **	Licence*	Total
Ecole de basket	Dès 2015	200.--	--.--	200.--
U10 « Colibris » M/F	2012-2013	200.--	40.--	240.--
U12 « Ecoliers » M/F	2010-2011	270.--	40.--	310.--
U14 « Minimes » M/F	2008-2009	390.--	70.--	460.--
U14 TRB « Minimes » M/F	2008-2009	650.--	70.--	720.--
U16 « Benjamins » M/F	2006-2007	415.--	100.--	515.--
U16 TRB « Benjamins » M/F	2006-2007	675.--	100.--	775.--
U18 « Cadets » M/F	2004-2005	440.--	110.--	550.--
U18 TRB « Cadets » M/F	2004-2005	700.--	110.--	810.--
U20 « Juniors » M/F	2002-2003	470.--	170.--	640.--
U20 TRB « Juniors » M/F	2002-2003	470.--	170.--	640.--
1LNM Ligue Nationale Masculine		470.--	180.--	650.--
1LNF Ligue Nationale Féminine		470.--	180.--	650.--
LNBF Ligue Nationale B Féminine		470.--	(FIBA 375.-) 180.--	(FIBA 775.-) 650.--
2LF 2^{ème} Ligue Féminine		470.--	170.--	640.--
3LM 3^{ème} Ligue Masculine		470.--	170.--	640.--
4LM 4^{ème} Ligue Masculine		470.--	170.--	640.--
Vétérans		150.--	Non licencié	150.--

*Licence AVB/ FSBA = Association vaudoise de Basket / Fédération Suisse de Basketball (Swiss Basketball). La licence est obligatoire pour être reconnu en tant que membre de l'Association et de la Fédération et participer aux événements organisés par ces dernières (championnats, tournois, coupes, etc.).

** Les familles bénéficient d'une réduction de 10 % à partir du 2^{ème} enfant, pour tout membre de la famille pratiquant dans le club (pas de réduction sur la licence).

En cas de transfert, des frais sont facturés.

En cas de participation du joueur dans plusieurs équipes c'est son âge qui est déterminant pour le calcul de la cotisation.

Tableau d'Exemptions (Licence + Cotisation)

Fonction	Licence en Fonction Administrative	Cotisation Comme Joueur	Licence comme Joueur	Cotisation pour Enfants	Licence Pour Enfants
Entraîneurs / Assistants	exempté	exempté	exempté	exempté	à payer
Arbitres	exempté	exempté	exempté	à payer	à payer
Officiels de Table	exempté	à payer	à payer	à payer	à payer
Membre Comité	exempté	exempté	à payer	exempté	à payer

Autres exceptions individuelles pour les cotisations, à l'exclusion de la licence

Exemples:

- entrée en deuxième partie de saison (prorata temporis)
- blessures graves (à partir de 3 mois – prorata temporis)
- fortes difficultés financières (hardship)

Conditions cumulatives :

- décision ex ante et confirmée par écrit par le comité
- à l'unanimité par le comité